

Newsletter 2010/01 Marques

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle, Division des marques
Berne, le 28 janvier 2010

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous présenter la newsletter de janvier dont le sommaire est le suivant:

- 01 Evolution des demandes d'enregistrement
- 02 Cours: "Droits immatériels: une formation axée sur la pratique" à Genève
- 03 Système de Madrid: Adhésion du Soudan au Protocole de Madrid
- 04 Changement des taxes individuelles pour la désignation de Singapour

01 Evolution des demandes d'enregistrement

Dépôts de marques au cours du premier semestre 2009/10

	juillet 09	août 09	sept. 09	oct. 09	nov. 09	déc. 09
Dépôts de marques nationales	1'371	1'136	1'271	1'383	1'471	1'596
par voie électronique	94%	97%	95%	95%	96%	97%
par courrier/fax	6%	3%	5%	5%	4%	3%

02 Cours: "Droits immatériels: une formation axée sur la pratique" à Genève

L'Institut propose pour la deuxième fois les 3, 10, 17 et 24 mars 2010 un module de trois jours et demi en français pour les collaborateurs spécialisés qui sont responsables des procédures administratives en relation avec les titres de protection. La formation s'adresse aussi bien à des personnes travaillant dans des cabinets de conseils en marques ou en brevets qu'à des collaborateurs de divisions PI dans l'industrie. En réponse à diverses requêtes, le module couvre l'ensemble des aspects pratiques relatifs au dépôt, à l'enregistrement et au transfert des divers titres (procédures nationales et internationales). Il offre ainsi aux participants une introduction globale et approfondie dans les divers domaines de propriété intellectuelle. Cliquez [ici](#) pour obtenir les programmes et de plus amples renseignements.

03 Système de Madrid: Adhésion du Soudan au Protocole de Madrid

Le 16 novembre 2009, le Gouvernement du Soudan a déposé auprès du Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) son instrument d'adhésion au Protocole de Madrid concernant l'enregistrement international des marques. Le Protocole de Madrid entrera en vigueur à l'égard du Soudan le 16 février 2010.

Les taxes pour la désignation de ce pays restent inchangées (Fr. 100.--).

Avec cette nouvelle adhésion du Soudan au Protocole de Madrid, il ne reste plus que 3 pays membres exclusivement de l'Arrangement de Madrid (Algérie, Kazakhstan, Tadjikistan). Le nombre total de 84 parties contractantes au système de Madrid reste inchangé.

Pour plus d'information, veuillez consulter l'avis d'information n° [19/2009](#) de l'OMPI.

04 Changement des taxes individuelles pour la désignation de Singapour

A compter du 22 février 2010, les taxes individuelles pour une désignation de Singapour dans une demande internationale ou une désignation postérieure seront de CHF 247.-- pour une classe de produits ou services. Pour toute classe additionnelle, une taxe de CHF 247.-- sera également perçue.

Veillez trouver plus d'information dans l'avis d'information n° [1/2010](#) de l'OMPI.

Nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Iris Weber
Division des marques

* * *

Pour vous abonner ou vous désabonner
<https://www.ige.ch/fr/marques/news-service.html>